

Recherches sociographiques



Paul-André TURCOTTE, *L'enseignement secondaire public des frères éducateurs*

Nicole Gagnon

Volume 31, numéro 1, 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056514ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056514ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gagnon, N. (1990). Compte rendu de [Paul-André TURCOTTE, *L'enseignement secondaire public des frères éducateurs*]. *Recherches sociographiques*, 31(1), 148–149. <https://doi.org/10.7202/056514ar>

Le troisième chapitre décrit les principales organisations de loisir patronnées par l'Église. On relève les objectifs, les modes d'implantation et de fonctionnement, les programmes et le personnel. Le traitement est inégal; on s'attarde davantage à trois œuvres: les «patros», les O.T.J. et les centres de loisirs. Plusieurs autres mouvements de jeunesse sont traités de façon plus sommaire puisqu'ils ne sont pas considérés comme des organisations cléricales de loisir.

Pour terminer, rappelons que le projet était colossal, peut-être trop dans l'état actuel de la documentation, ce qui occasionne des vides et des raccourcis inévitables et frustrants. On s'attarde alors autour des organisations les plus visibles ou aux périodes les plus intéressantes au détriment des nuances et des dissidences au sein de chacune. Le livre se lit plutôt comme trois monographies et fait ressortir le besoin de recherches empiriques plus spécifiques à chaque œuvre ou type de loisir. À vouloir voler trop haut, on escamote le relief. Toutefois à la génération actuelle qui confond parfois le déluge avec le début du siècle, et à tous ceux qui, dans les activités reliées au loisir et à l'éducation physique, ignorent les réalités sociohistoriques de leur occupation, l'ouvrage donne l'occasion de soupeser l'ampleur et le contexte de vie de leurs prédécesseurs et de réaliser l'importance de l'Église comme régulatrice de ce champ d'activité.

Roger BOILEAU

*Département d'éducation physique,
Université Laval.*

Paul-André TURCOTTE, *L'enseignement secondaire public des frères éducateurs, 1920-1970. Utopie et modernité*, Montréal, Bellarmin, 1988, 220 p.

L'auteur reprend, sous un mode beaucoup plus ambitieux, le travail de mise en évidence de l'action historique des frères éducateurs, qu'avait mené Georges Croteau dans une thèse de doctorat sans doute venue trop tôt (1971) pour retenir l'attention de ses correcteurs, et restée malheureusement inédite. L'étude se limitait à un exposé factuel, généreusement étayé de citations de documents et coiffé en introduction du *deus ex machina* de la démocratisation. N'importe: s'ils ne parlent pas d'eux-mêmes, les faits bien établis demeurent et les données solides, ça peut toujours servir.

Turcotte entend proposer une «relecture du catholicisme québécois contemporain» (p. 24) en réfutant ceux qui «assimilent les congrégations enseignantes à de simples courroies de transmission de l'idéologie cléricale» (p. 13). Plus précisément, il veut faire valoir que les frères de l'école publique ont été porteurs d'une utopie moderniste qu'ils ont eu à défendre contre la répression cléricale, jusqu'à ce que l'État à son tour ne les dépouille du fruit de leur labeur. On lit aussi entre les lignes qu'il cherche à donner le beau rôle à sa congrégation, les «novateurs viatoriens», dans la diffusion d'une culture scientifique, alors que la prédominance en la matière est habituellement reconnue aux frères des Écoles chrétiennes.

La thèse de l'utopie moderniste des frères enseignants est fondée sur la sociologie des ordres religieux. Selon Jean Ségué, ce sont des groupements volontaires, à symbolique de type utopique et qui présentent de l'intérieur les caractéristiques d'une secte. Par définition, le projet pédagogique des Clercs de Saint-Viateur dans les années 1920 doit donc être « protestataire » (secte) et utopique. Au prix d'un double anachronisme, Turcotte trouve à cette utopie présumée le contenu suivant : la démocratisation de l'enseignement et le remplacement des élites traditionnelles par des élites modernes, en mesure de réaliser la reconquête économique des Canadiens français. En amont, il attribue aux frères une utopie de reconquête analogue à celle du curé Labelle ; en aval, il projette sur les années 1920 les éléments de modernisme qui émergent au tournant de 1940, y compris ceux qui n'apparaîtront qu'au moment de la réforme scolaire.

Il y a sûrement du vrai dans la vision des choses de Turcotte. À trop tableur cependant sur les *a priori* théoriques et à s'enfermer trop étroitement dans les besoins du réquisitoire, il a procédé à une reconstruction historique décrochée des clous des faits et, par là, difficilement recevable. D'un immense travail d'archives, il ne nous ramène que des paraphrases et des interprétations que l'intention apologique de départ rend d'autant plus suspectes. L'historien qui travaille sur des sources imprimées, ou le sociologue qui réinterprète une réalité d'expérience commune peuvent se permettre de faire l'économie des données, car leur propos reste vérifiable. Mais quel honnête homme ira se taper les archives des congrégations de frères, en cas de doute quant à la réalité de leur « objectif à double face [...] poursuivi avec acharnement » à partir des années 1920 ?

Quelques documents reproduits en annexe apportent heureusement un correctif efficace au vice de méthode — et infirment la lecture de l'auteur. L'anachronisme pointe encore dans la formule suivante : « l'idée d'une école primaire supérieure, ainsi qu'on avait coutume alors de désigner le secondaire public » (p. 33) ; grâce à la recherche de Croteau et aux deux premiers documents de l'annexe, on constate qu'il s'agissait bien d'un cours primaire supérieur (au sens de *high school*), non d'un cours secondaire public, tel qu'il en a été débattu dans les années d'après-guerre. L'extension de l'enseignement primaire visait en effet à « préparer nos élèves pour les écoles spéciales supérieures » (H.E.C. et Polytechnique) et à donner une culture générale aux « enfants destinés à occuper des postes importants dans la classe industrielle et commerciale », à savoir ceux que l'on considérait alors former les « classes intermédiaires ».

Selon toute évidence, c'est à tort que Turcotte impute aux Clercs de Saint-Viateur l'intention de « hausser le prestige du frère de l'école publique à la hauteur de celui du clerc des collèges classiques par l'implantation d'un secondaire public équivalent, socialement, aux humanités classiques » (p. 35) : rien de tel n'apparaît chez Croteau ni dans les documents reproduits. Encore en 1942, les frères des Écoles chrétiennes, pour leur part, proposaient un système de trois cours secondaires visant à élargir les avenues qui conduisaient aux études universitaires, mais en respectant les hiérarchies établies :

Le baccalauréat des disciplines à quatre langues [français, anglais, latin, grec] ouvrirait *toutes les portes* [je souligne] de toutes les Facultés et de toutes les Écoles Supérieures professionnelles ou de haut savoir. Le baccalauréat des disciplines à trois langues donnerait accès à toutes les Facultés, sauf aux Facultés de Lettres, de philosophie, de Droit Canonique, de théologie, d'écriture sainte, et à l'École normale supérieure de l'Université Laval. Le baccalauréat des disciplines à deux langues introduirait aux facultés de sciences pures, appliquées [...] sociales [etc.]

à savoir à toutes les facultés autres que celles des professions nobles (médecine et droit), où le latin resterait obligatoire, et à celles de la haute culture, où le grec serait en outre exigé. Dans

leur mémoire à la commission Parent, enfin, les frères enseignants ont reconnu la nécessité d'un enseignement secondaire privé —celui des clercs— pour «prendre charge d'une certaine élite». «C'est mal comprendre les intérêts de la démocratie que de vouloir au nom de l'égalité supprimer ce que la liberté peut parfois offrir de meilleur: une éducation de type supérieur.» (Cité p. 191.)

Outre que le grec et le latin gardaient le haut du pavé aux yeux des frères des années 1940, et qu'ils voulaient préserver l'élitisme dans la démocratisation en 1962, leur projet de démocratisation concernait le «problème national [...] de] la diffusion large de l'enseignement» plutôt que la question de «l'égalité des chances»: l'enfant «naît et se développe à tel rang social, dans tel milieu professionnel: il aura, selon toute vraisemblance, à vivre une vie fixée dans ses grandes lignes». (Frères des écoles chrétiennes, 1942, cité p. 163.) Quant aux éléments de modernisme qui émergent dans les années 1940, ils concernent surtout la gestion du capital humain, notamment les nouvelles techniques d'orientation, ainsi que la régionalisation et le transport scolaire. Ce en quoi le discours des frères éducateurs ne diffèrait guère de celui de l'abbé Marcel Lauzon, grand expert en aiguillage de la ressource humaine pour les collèges classiques, ou de celui d'Arthur Tremblay, promis à l'avenir qu'on sait. Si l'on ajoute ce propos du frère Desbiens: «nous aurions été plutôt satisfaits si nous avions pu étendre à tous la structure que nous connaissions à ce moment-là, la structure classique» (R.S., 1986), et lorsqu'on se rend compte que le «nationalisme pragmatique» des frères Coderre et Piédalue (instigateurs viatoriens du cours primaire supérieur dans les années 1920) était en fait celui de l'abbé Perrier, compagnon d'armes de l'abbé Groulx, la «protestation utopique» des frères apparaît bien tenue...

Pourtant, il y eut bien conflit entre le cours public et les collèges classiques (entre les frères enseignants et les prêtres éducateurs, si l'on préfère) comme le posait contre-hypothétiquement Arthur TREMBLAY en 1954. (*Les collèges et les écoles publiques: conflit ou coordination?*) «Les Frères éducateurs estiment que le cours post-élémentaire des écoles publiques a été victime de préjugés tenaces et à la merci d'influences toutes-puissantes.» (*Mémoire de la Fédération des frères éducateurs à la commission Parent*, cité p. 181.) Quels furent les acteurs, les enjeux, les raisons de ce conflit? Les lunettes embuées de Turcotte ne nous aident pas beaucoup à y voir clair. Aux pages 80-81, par exemple, on oublie que la hache du frère Untel frappait, non pas sur le «trust de l'enseignement secondaire» (Acidius, frère Placidius, frère Pacificus, 1956), mais sur «l'incompétence» et «l'irresponsabilité» du Département de l'instruction publique; on ignore qu'Acidius en voulait notamment aux «bons abbés des collèges classiques», armés de tests de Q.I., qui venaient enlever à l'école publique «les élèves qui ont le plus de talent»; et les propos plus que modérés des deux frères placido-pacifiques se transforment en «affirmations, autrement virulentes» que celles des frères Desbiens et Lockquell. Faut-il comprendre le conflit comme un pur phénomène de répression cléricale? comme une querelle des Anciens et des Modernes? une lutte de la «petite bourgeoisie» issue de l'école publique contre la «bourgeoisie» professionnelle? une question de concurrence déloyale, en raison de la gratuité du cours public? une réaction de l'Église à la montée d'une nouvelle élite dirigeante échappant à l'influence prolongée des humanités classiques? Cette page d'histoire reste à écrire.

Nicole GAGNON

*Département de sociologie,
Université Laval.*
